

dans la rue de Dunkerque proche du centre notarial actuel. Le décor est planté pour de nouvelles épreuves.

Auparavant, un petit rappel dynastique : Armentières dans le comté de Flandre est alors espagnol après avoir été autrichien et cela depuis le mariage de Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire avec Maximilien d'Autriche, grand-père de Charles Quint. Celui-ci a abdicé en faveur de son fils Philippe II et la fille de ce dernier, l'archiduchesse Isabelle, est décédée en 1633. La France engage alors contre l'Autriche et l'Espagne la guerre dite de dévolution ou de succession. Armentières est prise par les Français en 1645 puis reprise par l'Archiduc Léopold d'Autriche en 1647 après 15 jours de siège. En mai 1667, les troupes de Louis XIV sous le commandement du Maréchal d'Aumont s'emparent de la ville dont on sait que les remparts ont été en partie démantelés. Armentières est rattaché à la France en 1668 par le traité d'Aix-la-Chapelle. Le territoire du Gué la Motte ou Bizet ne le sera qu'en 1779.

L'enceinte d'Armentières sera détruite au fil des siècles, les remparts initialement transformés en promenades serviront par la suite à tracer les grandes artères rectilignes de la ville : rue du Général Leclerc, rue Gambetta et rue Nationale. L'un des bastions sera, un temps, champ de manœuvres pour la garde nationale avant de devenir l'actuelle place Jules Guesde. Les bases de la dernière porte, celle de la rue de Flandre disparaîtront au milieu du XIX^{ème} siècle.

En 1756, on réalise la liaison de Lille à Dunkerque par la route nationale et le pont de Nieppe ce qui rend inutile l'antique Bac du Crocq. Armentières passe de 6000 habitants à la fin du XVII^{ème} siècle, à 8000 habitants en 1789.

La révolution bloquera un temps le développement économique de la ville et modifiera également son aspect puisque la quasi-totalité des établissements religieux seront vendus comme biens nationaux et détruits. Le vieux cimetière qui entourait Saint-Vaast sera supprimé. Il sera rouvert de manière provisoire à l'angle de la rue des Prés et de la rue de Dunkerque puis, plus tard place Chanzy. La révolution marquera aussi une première étape dans la modification de notre territoire. Le 14 décembre 1789, le système communal est en effet érigé en institution et consacre la naissance de 44000 communes. Ces communes échappent d'ailleurs de peu au projet de certains députés qui sous principe d'égalité voulaient : soit découper la France en départements carrés divisés en communes carrées, soit créer des communes d'un nombre égal d'habitants. L'idée plus pragmatique de Mirabeau s'impose et une commune sera créée par paroisse ou communauté préexistants. Constatant qu'à Armentières, deux entités existaient dans et hors les anciens murs, il est donc décidé de créer deux municipalités sous les noms d'Armentières Ville et d'Armentières paroisse puis Armentières campagne. La ville est cependant jalouse de ses prérogatives, et en 1794, la campagne est réintégrée sans consentement. La commune de La Chapelle d'Armentières sera pourtant créée par ordonnance royale du 22 novembre 1820 amputant ainsi le territoire d'Armentières de plus des deux tiers et faisant chuter provisoirement la population d'un millier de personnes.

A l'aube du XIX^{ème} siècle, l'aspect et le territoire d'Armentières ont été modifiés mais cependant l'urbanisation a peu évoluée. Le nombre de rues qui était de 22 au milieu du XVI^{ème} siècle est sensiblement le même trois siècles plus tard. La majorité des habitants se trouve concentrée sur 20% de la

superficie, en fait dans la vieille ville.

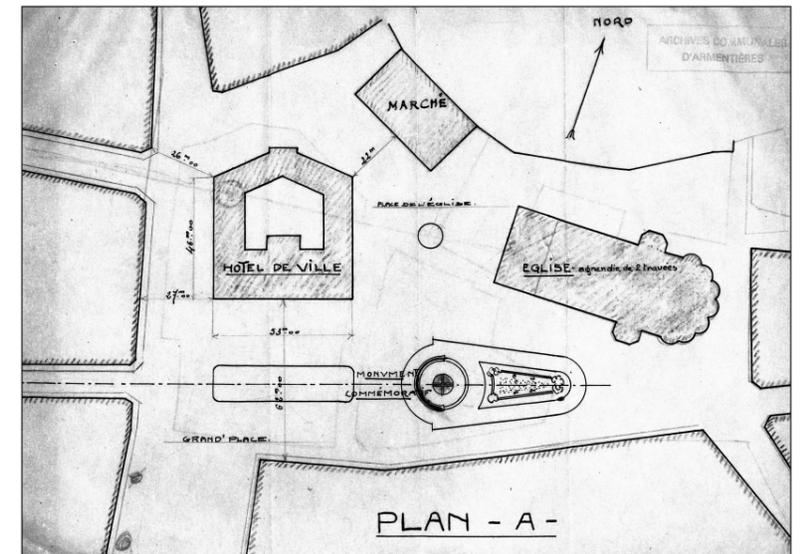
C'est au début des années 1840 que commence notre croissance industrielle, démographique et spatiale. Les élus ont compris l'importance du chemin de fer et obtiennent le passage par Armentières de la ligne ouverte en 1848. La ville se lance alors dans l'ère de l'industrialisation, de la mécanisation des métiers à tisser le lin.

De nombreuses entreprises qui feront la renommée de la ville, s'installent dans les faubourgs et près de la voie ferrée. En un demi-siècle, le nombre de fabriques passe de 5 à 27. Ces installations sont d'ailleurs favorisées par des échanges de terrain plus ou moins consentis, avec les communes limitrophes. Dès l'arrivée du chemin de fer, les élus d'Armentières avaient en effet présenté le projet de choisir la voie ferrée comme limite entre Armentières, La Chapelle d'Armentières et Erquinghem-Lys. Le projet logique sur la carte l'était surtout pour les finances d'Armentières. Il se concrétise en 1887. Armentières a alors acquis son territoire actuel soit 627 hectares. La population va être multipliée par 4 ½ en 60 ans. Au début du XX^{ème} siècle, on dénombre près de 30 000 habitants, un chiffre qui ne sera jamais plus atteint. Un vaste mouvement de construction a, bien sûr, accompagné cette explosion démographique. On bâtit des logements bourgeois et des établissements bancaires dans la rue de l'école (actuelle rue Sadi Carnot) qui est ouverte en 1860 mais aussi dans la rue Bayart puis dans le quartier de la place de la République sur les pâtures du Crachet ; on crée de nouveaux quartiers ouvriers sur une partie des Prés Duhem puis à Saint-Roch ou encore à Chanzy après la translation du cimetière en 1867. On ouvre la Cité Bonjean, un exemple d'habitations ouvrières, pour l'époque. Mais on va aussi utiliser les moindres espaces constructibles disponibles, notamment dans le vieil Armentières autour de Saint Vaast, puis sur la route d'Houplines et au Bizet pour y faire des cours, courées, impasses, forts ou autres allées. On en dénombrera 194 en 1901. Le développement, la puissance industrielle et financière d'Armentières induisent : la création d'une caisse d'épargne dès 1848, de la chambre de commerce en 1866, puis d'un palais de justice. Le secteur scolaire n'est pas oublié avec l'Institution Saint-Jude en 1879, le collège municipal en 1882 et surtout de l'école nationale professionnelle, l'une des toutes premières de France en 1887. On va bâtir en 1878 un marché couvert (à l'emplacement du Vivat actuel), puis une piscine en 1891. On va déplacer le vieil établissement des Bons Fils et créer un hôpital psychiatrique à l'endroit actuel de l'E.P.S.M., on déplacera l'hôpital de la place Saint-Vaast vers la rue Sadi Carnot. On transforme entièrement l'église Saint-Vaast et l'on élève en plus 5 églises dont Notre-Dame en 1879. On ouvre encore trois lignes de tramways. On va même essayer de dompter la rivière qui fut certes à l'origine d'Armentières mais également, source d'inondations régulières. Le pont de l'Attargette sera ouvert en 1878 et consacra la fin des travaux de la lère dérivation de la Lys. Et enfin puisqu'on le peut financièrement, on va faire des projets comme celui de relier le cimetière au centre ville par une grande avenue ou encore ceux de supprimer les passages à niveaux de la voie de chemin de fer pour les remplacer par des passages supérieurs ou inférieurs. Ces derniers projets reviendront d'ailleurs pendant plus d'un siècle.

Ce formidable développement et tous ces projets vont brutalement s'arrêter en 1914.

Edito

Outre ses activités traditionnelles : classement des documents communaux ou communication de ceux-ci en salle de lecture, le service des Archives municipales d'Armentières (au sein de la Direction des Affaires Culturelles et de l'Animation) a aussi le devoir de participer à la réflexion et aux montages des études et projets patrimoniaux menés par la ville ou ses partenaires. Tel a notamment été le cas en ce début d'année pour la réalisation d'un circuit patrimonial touristique. Tel l'a été aussi en 2006 avec Christine Cercy archéologue à l'I.N.R.A.P pour le chantier des fouilles des places. Le travail de recherche à cette occasion a d'ailleurs été mis en valeur par la présence de plus de 160 personnes aux exposés explicatifs qui furent proposés le 16 mars dernier. Il faut y voir le signe de l'intérêt que suscite l'exploitation des archives.



Un des quatre projets des nouvelles places [1920]
A.M.A : 1.777.811.68 Reconstruction de la ville :
Plans d'aménagement (1920-1930)

ARCHIVES COMMUNALES D'ARMENTIERES
Mairie d'Armentières
Place du Général de Gaulle
Horaires d'ouverture :
du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
et le samedi de 9h à 11h30.
Les documents doivent être demandés
avant 11h30 et 17h30 (11h le samedi)
Fermeture annuelle : la première semaine de février
Téléphone : 03.20.10.57.70 Mail : archives@ville-armentieres.fr



● La chronique est maintenant téléchargeable sur le site de la ville d'Armentières : armentieres.fr

REÇU AUX ARCHIVES

De M. de MEULENAERE :

l'étude : DE MEULENAERE (Fabrice), [Rues et habitants d'Armentières en 1702 d'après le registre des vingtièmes](#), Armentières, 2007, 60p.

De Monsieur HOCHART :

l photographie N et B en 23 x 17 : la Lys entre la rue de Flandre et la rue de Dunkerque à l'arrière des brasseries (vers 1935).

De Christine CERCY

l C.D.R avec le rapport de diagnostic archéologique réalisé en août et octobre-novembre 2006 sur les places d'Armentières par Christine Cercy archéologue à l'I.N.R.A.P.

De M. Pierre DESCAMPS :

l revue : CERCLE HISTORIQUE D'AUBERS-EN-WEPPES, Autrefois, N°85, mars 2007, 40p.

De M. SELLIER :

Un important ensemble de notes, copies de documents et étude sur la Révolution à Armentières (avec deux C.D.R).

Nous les remercions ainsi que Melle Deully, M. Dhénin, M. Somon et M. Knockaert.

ERRATA :

Dans la chronique N°119 de mars et avril 2007: les références (1) à (8) de l'article de M. de Meulenaere sur « L'enseignement à Armentières depuis la Révolution, première période : 1795-1821 » doivent être annotées (31) à (38).

EN FURETANT DANS LES ARCHIVES :

A partir de 1859, la Ville d'Armentières fait procéder par les Archives Départementales du Nord à l'inventaire de ses archives. Une amicale relation s'établit alors entre Monsieur Dernoncourt, Secrétaire de la Mairie et Monsieur Boussebart, employé des Archives Départementales.

A.M.A : l.852.12 Archives : inventaires, correspondances (1810-1867)

« Archives générales du Département du Nord Lille sur la Deûle le 21 du mois d'août de cette année [1862]

Cher Monsieur Dernoncourt,

Ainsi que Calypso ne pouvait se consoler du départ d'Ulysse, nous ne pourrions nous consoler de votre retour en Belgique. Non vous ne pouvez, vous ne voudrez pas mettre à exécution ce projet étonnant sinon funeste, insensé qui serait regardé ici comme un crime de lèse-amitié. Si vous persistiez dans cet affreux et horrible dessein ce serait le cas de répéter à votre arrivée ce qu'une personne disait à un ami après un long voyage : ah ! que de pleurs je t'ai vu verser pendant mon absence.

Ainsi qu'Alexandre le Grand à son entrée dans Babylone, je ferai dimanche prochain, la mienne dans Armentières accompagné de ma suite, non sur un char doré sur tranches mais modestement à pied portant sous mon bras gauche... ou sous mon bras droit (cela m'est indifférent) ombrelles ou parapluies et accessoires inattendus suivant le temps que le baromètre italien décidera.

Vous le voyez donc, Cher Monsieur Dernoncourt, votre présence chez vous est absolument indispensable. Vous ne l'aurez pas non !

vous ne l'aurez pas cette cruauté de laisser loin (la distance énorme d'Armentières à Houplines sur la Lys) bien loin de vous,

dis-je ; une charmante épouse, une bonne mère, de gentils enfants de sincères amis.

A dimanche donc 10heures 52 minutes ni plus ni moins.

Alphonse Boussebart

De		
Ma mère		madame votre mère
Ma femme	bien des choses	Madame Dernoncourt
Mon enfant	aimables	vos enfants
Moi	à	Vous

La construction d'Armentières au fil des siècles

Exposé donné par M. Cazier, le vendredi 16 mars 2007 dans le grand salon d'honneur de l'hôtel de ville d'Armentières, avant la présentation du rapport de fouilles du centre ville d'Armentières par Christine Cercy, archéologue à l'I.N.R.A.P.

1^{ère} partie : des origines à 1914

Quelques mots en préambule :

2006 a été une année difficile pour l'archiviste qui a constaté qu'une sympathique archéologue sur un chantier de fouilles ensoleillé, suscitait plus d'intérêt pour l'histoire d'Armentières qu'un archiviste dans ses cartons, même non poussiéreux (les cartons).

Mais revenons à notre sujet qui est d'évoquer l'évolution urbaine d'Armentières au fil des temps. Commençons par le début.

Et au début, il y eut la rivière et probablement un chemin gaulois qui de Saint Pol sur Ternoise, passait par Béthune et Fleurbaix pour traverser la Lys et rejoindre Messines et Ypres. Si cette traversée se faisait à Armentières c'était sans doute à l'emplacement de l'ancien pont de Flandre (dans l'actuelle rue du docteur Chocquet).

La première mention d'Armentières dans les textes, date de 765. Atramentariae ou Armentum qui signifie gros bétail et par là, le lieu où ce bétail est en pâture, est alors à la limite des propriétés de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras.

De 880 à 883, toute la région est en but aux raids des Normands. On peut faire l'hypothèse que cette époque vit l'apparition d'une première motte défensive située sur la rive droite de la courbe que la lys faisait dans la traversée d'Armentières, endroit le plus favorable pour se réfugier et contrôler le passage de la rivière. Un document, il est vrai tardif puisque daté de 1720, évoque d'ailleurs « un lieu qui jadis fut motte, près de l'église paroissiale et du nouveau rivage ». La première implantation devait donc se situer (à proximité du Vivat) à l'endroit où la becque du Crachet se jetait dans la lys (le long de la poste actuelle).

A quoi peut bien ressembler Armentières en ces temps lointains. On y trouve, sans doute une chapelle (à l'emplacement de l'église actuelle) avec le cimetière primitif autour, le donjon en bois sur une motte défendue par un fossé palissadé, quelques huttes, quelques fermes et peut-être le puit communal. La paroisse s'étend sur le territoire actuel mais comprend également La Chapelle d'Armentières jusqu'à Wez-Macquart et l'ancienne gare d'Ennetières ainsi qu'une partie de Bois-Grenier jusqu'à la Flamenguerie et la partie d'Erquinghem-Lys qui s'étend jusqu'à la rue des Acquêts.

Au X^{ème} siècle, Armentières devient une seigneurie laïque dépendant de la Châtellenie de Lille. Le premier seigneur connu fut au XII^{ème} siècle, Jean d'Armentières vassal du Comte de Flandre. La seigneurie passera par la suite à la famille de Mortagne, à la famille comtale de Flandre, puis aux de Luxembourg et enfin aux Egmont Pignatelli.

La construction de la deuxième enceinte date du début du XIV^{ème} siècle, suite probablement à la révolte des communes flamandes contre leur comte Louis de Nevers. On sait que celui-ci fit appel au Roi de France Philippe VI de Valois dont l'armée battit les milices flamandes à Cassel le 23 août 1328. Il est probable que le comte voulu s'assurer de la loyauté de la région en fortifiant quelques villes et en leur imposant une

garnison.

On a une idée précise de ce que fut cette deuxième enceinte puisqu'on en trouve encore les contours sur le premier plan connu d'Armentières dont l'original est conservé à Madrid et qui fut dressé vers 1563 par Jacques Roelofs de Deventer géographe pour le Roi d'Espagne Philippe II. Cette fortification est donc constituée d'un rempart en terre précédé, d'un large fossé alimenté par la becque du Crachet mais aussi par la rivière des Layes un autre petit affluent de la Lys. Le périmètre de cette enceinte en utilisant les noms actuels des rues est le suivant : il faut s'imaginer un demi cercle qui part de la Lys derrière l'église Saint-Vaast, traverse la rue La Fontaine puis la rue Jean Jaurès, passe entre la rue Kennedy et les rues Arthur Defer et Gustave Duriez, coupe la rue de Lille, longe une partie de la grand place et de la rue de Dunkerque pour rejoindre la rivière un peu au-delà de l'immeuble occupé aujourd'hui par la Croix Rouge. Sur l'autre rive au Nord, le dispositif est complété par une petite défense qui enserre la place du marché aux toiles. Le rempart est percé de quatre portes. S'il faut des preuves de l'existence de cette enceinte, j'évoquerai la découverte d'une des portes à hauteur du Pacha dans la rue de Lille lors des travaux d'assainissement réalisés il y a quelques années, mais aussi le fait que les anciens fossés quoique voûtés existent encore partiellement. L'antique donjon de la motte féodale a rapidement disparu victime des progrès des armes à feu. Armentières eut à subir un premier siège en 1339 : les anglais alliés des communes flamandes, vont combattre à Armentières des Génois à la solde des Français. La ville sera au cœur des luttes entre les flamands, les anglais, le comte de Flandre puis les ducs de Bourgogne et le Roi de France. Les sièges de 1382 et 1477 mais aussi les grands incendies de 1420, 1467 et 1471 sans oublier les inondations eurent sans doute raison de la deuxième enceinte qui, dès la fin du XV^{ème} siècle, était entièrement ruinée. En dépit de ces aléas, Armentières vit sa prospérité grandir grâce au développement de la fabrication du drap et à l'octroi par ses seigneurs de privilèges administratifs et commerciaux. Le premier chiffre concernant la population date de 1469. Les Armentériens ont été comptés et sont environ 530. Trente ans plus tard, nous sommes 1400 habitants. L'agglomération déborde à l'extérieur des ses vieux fossés et de nouveaux quartiers sont créés qu'il faut songer à protéger.

La construction de la troisième enceinte va se réaliser de 1509 à 1580, période relativement longue mais entre temps, la ville aura à faire face aux troubles des guerres de religions notamment en 1566 avec, pour conséquence, des pertes financières importantes par l'exil de ses forces vives. Dès la première moitié du XVII^{ème} siècle, Armentières a cependant retrouvé un certain essor. La configuration de la ville est alors celle du plan que réalise Vaast du Plouich vers 1637 pour la Flandria Illustrata d'Antoine Sandérous. Ce qui frappe sur le plan de Vaast du Plouich c'est, bien sûr, le nombre d'établissements religieux, signe d'une contre-réforme catholique importante mais aussi d'une richesse retrouvée. Le rempart est constitué d'une base de pierre recouverte de terre et surmontée d'épineux, le tout, défendu par des corps de garde et des bastions. On distingue sur le périmètre, quatre nouvelles portes : celle de Flandre dans la rue des Fusillés en avant de la rue Guynemer, celle d'Arras qui se trouve dans la rue de Lille à hauteur de la rue du Moulin, la porte d'Houplines dans la rue Jean Jaurès près de l'allée des fossés et la porte d'Erquinghem